

**Distr. RESTRICTED  
PRS/2023/DP.7**

**ORIGINAL: FRENCH**

**FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International  
Decade for the Eradication of Colonialism:  
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development  
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

**Bali, Indonesia  
24 to 26 May 2023**

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MS. MAGALIE TINGAL**



## FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Madame la présidente,

mai 2023

Mesdames, messieurs les membres du bureau,

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord au nom du FLNKS, mouvement de libération de la NC, de vous féliciter en votre qualité de présidente du comité de décolonisation, et je vous remercie d'avoir accepté de nous entendre ici à l'occasion de ce séminaire. Ainsi que le gouvernement indonésien pour son accueil.

Je suis Magalie TINGAL - LEME, représentante du FLNKS auprès des instances de l'ONU et c'est avec une profonde humilité que je m'exprime ici dans les pas de tous ceux qui m'ont précédée. C'est également un honneur pour la femme Kanak que je suis de porter la voix du peuple colonisé de la NC afin de continuer à défendre notre processus de décolonisation pour éradiquer le colonialisme sur nos terres.

Madame la présidente,

Le 12 décembre 2021, a fait naître désormais un nouveau contentieux entre le peuple colonisé et la puissance administrante. Nous l'avons dit l'année dernière, nous continuons à le dire aujourd'hui : les résultats de ce référendum ne seront jamais acceptés par les indépendantistes que nous sommes. Ce qui continue de nous opposer et de nous diviser, c'est : l'appartenance à la France. Ce qui met en danger le développement humain durable de notre pays. En effet, notre appel à la non-participation est dû à la pandémie de la COVID-19, car principalement le peuple Kanak et les océaniens ont été impactés, nous enterrions nos familles par dizaines et par jour. L'impact de cette pandémie a été désastreux pour nos populations, la campagne et le vote ne pouvaient se tenir dans des conditions normales, nos arguments de report étaient solides.

Je suppose que vous disposez de tous les résultats officiels des 3 scrutins et qu'il n'aura échappé à personne que le OUI progressait favorablement. L'ultime référendum qui s'est tenue sous la pression de l'Etat avec plus de 2000 soldats déployés sur place et sous une campagne haineuse et dégradante vis-à-vis des Kanak a donné comme résultat que, 57% des électeurs inscrits ne souhaitent PAS le maintien de notre pays dans la République française. Il est inconcevable que l'on puisse considérer qu'une minorité conditionne l'avenir de la NC.

De notre côté, la non-participation a été organisée pacifiquement et des dizaines d'urnes sont restées vides. Une nouvelle fois, l'Etat français a montré son irrespect à l'égard du peuple colonisé.

On viendra vous dire et on vous l'a peut-être déjà dit « cette consultation s'est tenue dans le respect du droit, on est en démocratie, le FLNKS n'a pas respecté sa parole... » etc ... La campagne de décrédibilisation contre notre droit à une authentique décolonisation du 21<sup>ème</sup> siècle est bel et bien en cours. Le dernier épisode en date est la plainte au pénal déposée contre un leader indépendantiste pour des propos tenus dans une réunion interne de son parti, et dont l'instruction a été annoncé avec publicité par le parquet.

Madame la présidente,

Notre combat contre la colonisation est juste et se transmet de génération en génération, j'avais 5 ans durant les événements de 1984, aujourd'hui je suis une maman de deux jeunes hommes. Et je ne lâcherai rien, pour eux, pour tous nos enfants et pour l'héritage que nous portons. Notre indépendance ne peut pas attendre encore une ou deux générations. Cette année, cela fait 25 ans que l'accord de Nouméa a signé et en septembre cela fera 170 ans que nous sommes colonisés. Il faut que cela cesse !

Mesdames et messieurs, aujourd'hui le FLNKS engage une démarche auprès de la Cour Internationale de Justice, comme nous vous l'avions annoncé en juin dernier à New-York. Nous souhaitons que la Cour donne un avis consultatif au regard du droit international applicable à la NC en tant que territoire non autonome inscrite sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU depuis 1986 pour que le droit soit dit. C'est à dire le droit de notre peuple à disposer de lui-même ! Le FLNKS ne peut pas le faire tout seul, nous avons besoin de l'aide de la communauté internationale. Ce n'est pas un contentieux entre deux états, il s'agit comme je le dis, de dire le droit que nous considérons a été bafoué le 12 décembre 2021.

Cette Cour a été créée conformément à l'un des principaux objectifs des Nations Unies, qui est de maintenir, par des moyens pacifiques et conformément au droit international, la paix et la sécurité. Nous estimons que les instances internationales sont notre ultime recours pour sauvegarder nos droits de peuple colonisé, le droit interne français ayant failli à cette mission.

Par ailleurs, le conseil des droits de l'Homme de l'ONU a pointé les agissements de la France en termes de discrimination raciale et des violences policières commis récemment sur le sol français. Le gouvernement français n'a pas hésité à dépêcher massivement des renforts militaires et sécuritaires sur notre sol, surtout le 12 décembre 2021, alors que tout s'est déroulé dans un calme total. Cette facilité à l'usage de la force, combinée à la nouvelle politique partielle de l'Etat français contre le peuple colonisé, nous fait craindre une menace sur la paix sociale que vit la NC depuis les deux accords politiques de Matignon et de Nouméa.

37 ans, que mon pays figure sur la liste, et 37 ans plus tard, nous sommes encore condamnés à subir les mêmes affronts, les mêmes manquements. Nous continuerons à réclamer notre droit de libre détermination et qu'il puisse s'exercer dans des conditions convenables afin de poursuivre le processus de décolonisation inédit dans l'ensemble français.

D'ailleurs, l'audit de décolonisation que nous attendons depuis 5 ans est en cours de réalisation. Les premiers indices nous permettent déjà de vous annoncer qu'il est biaisé.

En réalité, l'Etat Français pourtant signataire des accords n'arrive toujours pas à assumer son rôle de partenaire et d'accompagnateur. Et il veut aujourd'hui tout remettre à plat, comme si ~~ces périodes~~ les accords n'étaient que des parenthèses de l'Histoire. Comment penser un seul instant que le FLNKS en signant les accords en 1988 et en 1998 allait revenir sur les acquis et renoncer à son objectif ?

Dans le même temps, le FLNKS a conscience que notre situation est inédite. Et c'est en ce sens que des discussions bilatérales ont été engagés avec le gouvernement français. Nous espérons encore ramener le gouvernement actuel dans l'état d'esprit de ses prédécesseurs, celui qui a prévalu à la signature des accords, y compris la déclaration de Nainville-Les-Roches. Le FLNKS tend la main depuis sa création, ouvre la porte de sa maison et invite toutes les communautés installées durablement à prendre leur place pour faire nation ensemble.

Ainsi en votre qualité de garant du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et pour toutes les raisons que j'ai évoquées, le FLNKS vous demande de ne pas reconnaître ce 3<sup>ème</sup> scrutin et de soutenir notre démarche auprès de l'assemblée générale des Nations Unies, puis auprès de la Cour Internationale de Justice.

Madame la présidente,

En tant qu'organisation représentant les intérêts du peuple kanak, le FLNKS considère qu'il est impératif que cette Assemblée prête une attention particulière à nos revendications légitimes. Nous demandons instamment au Comité des 24 de l'ONU de reconnaître notre droit inaliénable à contester les résultats de cette consultation et de prendre en considération nos arguments. Et de porter avec nous notre initiative à la CIJ.

Par conséquent, nous formulons une demande officielle pour que le FLNKS puisse bénéficier du statut d'observateur au sein de l'Organisation des Nations Unies. Ce statut nous permettrait de participer activement aux discussions et aux délibérations qui auront lieu dans cette enceinte cruciale, et d'y apporter notre expertise sur les questions relatives à l'autodétermination et à la décolonisation.

En tant que mouvement de libération pacifique, le FLNKS s'engage à continuer de travailler de manière constructive avec toutes les parties concernées afin de trouver une solution juste et équitable pour le peuple colonisé de la NC. Nous croyons fermement en la possibilité de parvenir à un consensus respectueux des droits humains et de l'autodétermination, et nous demandons au Comité des 24 et à l'ensemble de la communauté internationale de soutenir nos efforts pour la saisine de la CIJ et pour que le FLNKS puisse bénéficier d'un statut d'observateur de l'AG de l'ONU en sa qualité de mouvement de libération.

(En conclusion, nous réaffirmons notre contestation des résultats de la troisième consultation, et notre démarche à la CIJ, et notre demande pour que le FLNKS dispose du statut d'observateur au sein de l'ONU. Nous sommes convaincus que cette reconnaissance renforcera la légitimité de notre lutte pacifique et contribuera à faire avancer la cause de l'autodétermination pour le peuple kanak vers un développement durable prospère dans notre pays.

Le succès de ces démarches facilitera la négociation en cours avec le gouvernement français, en vue d'achever le processus de décolonisation et accéder sereinement à l'indépendance de notre Pays.

Je vous remercie, Madame la présidente, de votre attention et de votre soutien.